

A l'attention des doctorants et doctorantes

Message important

Réinscription

Les réinscriptions en doctorat s'effectueront uniquement sur la chaîne d'inscription du 17 janvier au 30 janvier 2018. En cas d'indisponibilité, vous avez la possibilité de vous faire représenter par une tierce personne.

Afin de préparer correctement votre réinscription, vous devez retourner signés au secrétariat de l'Ecole doctorale, pour le **1^{er} décembre 2017**, les documents suivants :

[LIEN VERS DOSSIER 2018](#)

Signé de votre directeur de thèse (et de votre co-directeur de thèse éventuel) et d'y joindre une copie des pièces justificatives nécessaires à la réinscription (cf. liste des pièces à fournir).

Nous vous rappelons que la tenue d'un comité de suivi en 2017 est obligatoire pour pouvoir être inscrit à l'ED en 2018. Aucune dérogation ne sera accordée.

Les étudiants en année de césure en 2017 sont invités à prendre contact avec l'école doctorale pour toute question sur ce sujet.

Votre dossier **COMPLET** devra être déposé au secrétariat de l'ED ou envoyé par mail à admin_ed@univ-nc.nc (avec les pièces justificatives scannées) **impérativement** avant le **1^{er} décembre 2017**.

Le secrétariat de l'ED accusera réception des dossiers reçus et vérifiera qu'ils sont complets.

Tout dossier incomplet sera refusé

Après le dépôt de votre dossier complet à l'école doctorale :

- L'école doctorale transmettra votre dossier à la DEVE avant le 22 décembre 2017, date de fermeture de l'UNC.
- Vous appelez la DEVE au 290 290 ou 290 293 à partir du 15 janvier 2018 pour convenir d'une date de RV sur la chaîne d'inscription. Cette démarche est de votre responsabilité et l'école doctorale ne fera pas de relance pour savoir si vous avez fait le nécessaire.

EN RESUME

Pièces à fournir :

1. Dossier d'inscription administratif 2018
2. Autorisation d'inscription-réinscription en thèse (Formulaire de demande de dérogation pour une réinscription au-delà de 3^{ème} année)
3. Formulaire de modification de la thèse en préparation
4. Convention de formation signée(réinscription)
5. Compte rendu de comité de suivi de thèse (réinscription)
6. Dossier de réinscription pédagogique 2018 à l'Ecole doctorale, signé de votre directeur de thèse et de votre co-directeur de thèse éventuel et d'y joindre une copie des pièces justificatives nécessaires à la réinscription (voir liste des pièces justificatives)

Toutes ces informations sont disponibles sur le site de l'UNC.

Le secrétariat de l'école doctorale est à votre disposition pour toute question relative à votre dossier.

Cordialement